



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 87571

## Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur la question du développement et de la modernisation des infrastructures. Dans un rapport de juin 2014 « rester le leader mondial du tourisme, un enjeu vital pour la France », l'institut Montaigne propose de « revoir le déroulement de la détaxe pour simplifier le processus à l'aéroport ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant cette proposition.

## Texte de la réponse

La France est la première destination mondiale pour les achats effectués en détaxe. Dernière démarche avant de quitter le pays, le processus de détaxe a pour le touriste un fort impact sur l'appréciation de son séjour en France. Pour fluidifier les files d'attente, la douane a dématérialisé la procédure grâce au programme PABLO. Il s'agit d'un service unique en Europe et d'un très net avantage comparatif pour les enseignes françaises. Afin de simplifier encore le processus de détaxe, le déploiement de bornes de nouvelle génération dites « PABLO2 » est en cours. Plus ergonomiques, plus sécurisées et plus nombreuses, ces bornes seront plus visibles dans les terminaux aéroportuaires. Leur déploiement sera complété par la mise en service d'une application qui permettra de vérifier le statut du bordereau de détaxe et de géolocaliser les bornes.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 87571

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 août 2015](#), page 6424

**Réponse publiée au JO le :** [16 mai 2017](#), page 3433